

Communiqué de presse,  
Lyon, le 07 septembre 2020

## Semaine européenne de la mobilité Coup de projecteur sur 2 projets du Programme PEnD-Aura+

Les termes mobilité et déplacements revêtent des réalités bien différentes selon les personnes, leur lieu de vie et leur situation socio-économique. Depuis 2016, l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) oeuvre à favoriser l'émergence de solutions de mobilité pour tous et tous les territoires, via le programme « PEnD-Aura+ » : une notion qui va bien au-delà du transport des personnes et des biens, recouvrant à la fois des services supplémentaires et le rôle central que joue le citoyen (ou l'utilisateur) comme la collectivité, véritable chef d'orchestre et facilitateur.

À l'occasion de la 19<sup>e</sup> édition de la semaine européenne de la mobilité qui se déroulera du 16 au 22 septembre, l'agence régionale souhaite mettre à l'honneur deux de ses partenaires parmi les 18 que le programme accompagne et soutient :

- le Parc naturel régional de Chartreuse (PNR Chartreuse) pour sa démarche de massification du partage de la voiture individuelle (autopartage, covoiturage et auto-stop) et de pérennisation de cette solution pour une majorité de la population, par l'accompagnement au changement de comportement ;
- et la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain pour le développement du covoiturage en micro-transport organisé à l'échelle du territoire, et l'information sur les modes de mobilité.

### Le PNR de Chartreuse : massifier l'utilisation collective de la voiture et en faire une solution de mobilité à part entière

Le Parc naturel régional est un territoire montagneux et rural, possédant un habitat dispersé. Largement dépendants de la voiture, les habitants effectuent 75 %<sup>1</sup> de leurs déplacements en optant pour ce mode de transport. Pour en limiter son usage, de nombreux services à la mobilité ont vu le jour ces dernières années, et notamment la mutualisation de la voiture individuelle sous forme de covoiturage, autostop et autopartage. **Le PNR de Chartreuse, en coordination avec ses partenaires, souhaite désormais massifier cet usage afin de réduire les consommations d'énergie, faire du partage de la voiture une solution de mobilité à part entière, reconnue par le plus grand nombre.**

Le projet se veut innovant pour deux raisons : d'une part, il prévoit de cibler tous les publics, y compris ceux en situation de précarité. D'autre part, il prévoit d'associer les habitants et les élus au développement des outils et à l'accompagnement au changement de comportement.

**C'est ainsi que, le 17 septembre prochain, sera lancé le premier réseau des ambassadeurs de la mobilité du Parc, baptisé « Chartreuse en mouvement ».** Il réunira, dans un premier temps, une vingtaine de personnes dont des élus, des citoyens et des représentants de sociétés organisatrices de transport. Objectifs : faire du partage d'expériences, apporter un soutien aux élus et collectifs de citoyens qui souhaitent échanger, créer du lien entre les acteurs politiques et techniques, dans le but de mobiliser davantage les citoyens et accélérer les changements de comportement.

*« La mobilité, cela prend du temps et notamment lorsque l'on veut faire évoluer les comportements. Nous devons proposer une offre globale de transport autour de l'autopartage, du covoiturage, de l'autostop pour répondre aux contraintes de notre territoire. Nous avons la chance de pouvoir compter sur de nombreux acteurs mobilisés et utilisateurs réguliers. Pour preuve, nous sommes plusieurs au sein de Parc à utiliser l'autostop et malgré la crise sanitaire, le service fonctionne très bien. Les bonnes habitudes sont déjà prises ! »,* déclare Coline Girard, chargée de mission Mobilité partagée au PNR de Chartreuse.

---

<sup>1</sup> Enquête ménage déplacement réalisée en 2010 par le Centre d'étude et de recherche sur les transports et l'urbanisme (CERTU).

### Chiffres clés du projet :

- 25,5 km de déplacement moyen par jour et par habitant
- 149 000 habitants sur l'ensemble des communes adhérentes au Parc

Objectif à la fin de l'année 2021 : que 5 % de la population ait divisé par deux ses km parcourus en voiture individuelle en utilisant un moyen de déplacement lié à la mutualisation.

### La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain : mettre en place un dispositif de covoiturage en micro-transport organisé

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) s'engage pour le développement de nouvelles mobilités : une politique globale qui vise à s'appuyer sur tous les mécanismes disponibles pour offrir un bouquet de mobilité le plus large possible en fonction des usages et besoins variés des citoyens, et notamment **sur la question du trajet « domicile travail »**.

Sur la Communauté de communes, 16 % de la population et 30% des jeunes de moins de 30 ans sont en situation de précarité énergétique liée aux transports. **C'est pourquoi la Communauté de communes a souhaité mettre en place, dans le cadre du programme PEnD-Aura+, un système de covoiturage spontané, simple et innovant, pratique et peu onéreux en frais de fonctionnement. L'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi sur le Parc industriel de la Plaine de l'Ain pour les personnes vivant sur le territoire et ne possédant pas de véhicule.**

Des lignes et arrêts de covoiturage ont ainsi été installés depuis les gares d'Ambérieu et Meximieux vers le Parc industriel de la Plaine de l'Ain. **Le principe du dispositif est simple : depuis le 7 septembre 2020, grâce au dispositif Covoit'ici, les passagers peuvent désormais, sans avoir à réserver à l'avance, se rendre à l'arrêt, obtenir une estimation du temps d'attente et visualiser les prochains passages de conducteurs/covoitureurs en temps réel.** Les conducteurs sont prévenus par des panneaux lumineux et l'application mobile. Une garantie de trajet est mise en place pour rassurer les passagers et palier une éventuelle absence de conducteurs.

**Il s'agit d'une action innovante à plusieurs titres :** tout d'abord car les lignes de covoiturage étaient inexistantes sur le territoire et dans le département de l'Ain. Ensuite, car elle repose sur l'utilisation de smartphones, géolocalisation, panneaux dynamiques et application mobile. C'est aussi une innovation sociétale car les conducteurs covoitureurs sont fortement impliqués dans la démarche et accompagnés par une assistance usagers.

À ce jour, **300 conducteurs se sont inscrits. L'expérimentation de la solution de micro-transport organisé se poursuivra sur le territoire jusqu'en décembre 2021 et prévoit de toucher les 10 000 personnes qui travaillent sur le Parc industriel et la Centrale du Bugey.**

Par ailleurs, toujours dans le cadre de cette logique de développement de nouveaux services, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, le Syndicat mixte du Parc industriel de la Plaine de l'Ain, la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et la centrale nucléaire du Bugey inaugureront **le dispositif Plaine Mobilité, ses lignes de covoiturage, ses hubs de mobilité et ses vélos en libre-service le jeudi 17 septembre 2020.** Un bouquet de solutions qui a pour but de pallier l'absence de transport en commun, de limiter le nombre de voitures en circulation ne comportant qu'un seul passager et de faciliter l'accès à l'emploi.

### À propos de PEnD-Aura+ : 32 actions, 600 000 personnes sensibilisées et un large panel d'initiatives locales

Lauréat d'un appel à programme lancé par le ministère de la Transition écologique en 2018 sous l'angle des déplacements, PEnD-Aura+ s'inscrit dans la continuité d'un premier programme expérimental lancé en 2016, **PEnD-Aura, qui avait permis d'accompagner 4 000 personnes et d'en sensibiliser 30 000 ;** il avait également servi à identifier les freins et les leviers des différentes initiatives en faveur de la mobilité pour tous mises en place dans les territoires.

**Doté d'un budget de 6 millions d'euros et financé à 100 % par les certificats d'économie d'énergie (CEE), le programme PENd-Aura+ a pour objectif de massifier les actions en direction d'une cible large et de toucher ainsi 600 000 personnes dépourvues de solutions en matière de déplacements.**

**32 actions sont prévues tout au long du programme** en termes de développement de services concernant le vélo, l'autopartage, le transport à la demande ou encore le covoiturage/autostop organisé, de formations et de communication vis-à-vis du grand public et des prescripteurs sociaux.

AURA-EE adopte une méthode de travail rigoureuse (diagnostic partagé, stratégie de communication, programmation des actions) et mobilise des **moyens importants pour renforcer les équipes locales** des 18 partenaires. **L'enjeu est aussi de définir les conditions de pérennisation des actions locales** lorsque le programme s'achèvera en 2021.

#### Les partenaires :

Agence locale de l'énergie de l'Ain (Alec01) ; Conseil départemental de l'Ain ; Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche, en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie d'Ardèche (Alec07) ; ARLYSÈRE ; Communauté de communes Cœur Savoie ; Communauté de communes Faucigny-Glières ; Communauté de communes des Monts du Lyonnais ; Communauté de communes Plaine de l'Ain ; Mi & Conseil ; Conseil départemental de la Drôme ; Mobicoop ; Formation insertion travail (FIT), soutenue par le Syndicat mixte transport clermontois (SMTIC) ; Communauté d'agglomération Grand Chambéry ; Wimoov ; Parc naturel régional de Chartreuse ; Plateforme de mobilité du Puy-de-Dôme (PFM 63) ; Pôle métropolitain Genevois français ; Communauté d'agglomération Grand Lac.



Contacts presse

**Agence plus2sens** – 04 37 24 02 58

Laurence Nicolas – [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)

Carmela SILLETTI – [carmela@plus2sens.com](mailto:carmela@plus2sens.com)